



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMpte-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 16 février 2018

Présents: Robert BLOT, Agnès LARGILLET, Thierry BOISAUBERT, Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS.

Absents excusés : Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Nicolas VARNIERE


Absent : Frédéric VAUTIER

Pouvoir de Chantal AUMERSIER à Robert BLOT


Pouvoir de Nicolas VARNIERE à Bruno MALLET

La séance est ouverte par le Président du CD76 à 20h00


Secrétariat

 Validation du PV du 05/01/2018
Contre: 0 Abstention: 2 Pour : 8

Finances

 Situation compte principal à ce jour: 22 586.61 €
Situation compte livret à ce jour : 13 313.68 €

Commission Sportive

 *Inscript'Arc.*

Le logiciel « Inscript'Arc » pour les préinscriptions aux Championnats Jeunes et Adultes en salle ayant pleinement donné satisfaction, il est décidé de reconduire son utilisation pour les années à venir. Il est également acté, au regard de la complexité que pourrait engendrer pour le CD76 et les organisateurs des championnats un paiement par Carte Bleue, de maintenir le chèque comme seul et unique moyen de règlement des préinscriptions.

 *Inscription pour le Challenge du CD76.*

Sur les 36 Clubs ou Compagnies, 23 remplissaient les conditions de la sélection au terme de la saison hivernale.

A ce jour nous avons 15 inscriptions (14 sont dans les 16 premiers et 1 au-delà).

Une relance a été faite dernièrement. S'il n'y a pas de retour avant le 20 février, un appel aux clubs ou compagnies sera fait pour engager une seconde équipe afin d'avoir un tableau complet le jour de la finale le 25 mars à Epouville. La priorité étant donnée aux structures ayant le plus grand nombre de licenciés comme le prévoit le règlement du challenge.

Composition des équipes pour l'InterDep.

A ce jour seule l'équipe « Arc sans viseur » est complète.

Le CD76 déplore le faible engouement pour cette compétition.

Pourtant une large publicité a été faite depuis plusieurs mois. Que ce soit lors des derniers concours sélectifs de la saison hivernale, sur les 2 finales des Championnats jeunes et adultes, lors de l'AG du CD76, mais aussi par des messages aux dirigeants des structures, l'envoi de près de 400 relances directement sur les messageries des archers et enfin par la mise en place d'une inscription en ligne sur le site du CD76. De plus une journée de formation spécifique aux sélectionnés était prévue le dimanche précédent la compétition.

Des remarques ont été formulées lors de l'AG sur le règlement de l'InterDep, en particulier sur la distance non officielle, sur les blasons utilisés, sur la composition des équipes et enfin sur sa date au calendrier.

Visiblement cela gêne les compétiteurs du 76.

Le Comité Directeur reste quant à lui dubitatif sur ces explications surtout au regard de l'implication des autres départements, mais ne voit pas ce qu'il pourrait faire de plus pour motiver les archères et archers du 76.

Toutefois il est décidé de tenter une énième et ultime relance. Dès ce week-end des rappels personnalisés seront adressés. Concernant la formation, celle-ci est annulée.

Commission Arbitre

Situation des inscriptions des arbitres sur le calendrier estival.

Le calendrier des arbitrages vient d'être bouclé dans la douleur. Il a été envoyé au PCRA le 10 février. Le PCDA et la Commission arbitre constate que le principe des inscriptions via Internet n'a pas donné pleine satisfaction. Il a donc été décidé de revenir à l'ancienne méthode. Les arbitres seront donc de nouveau conviés en même temps que les Présidents aux réunions concernant l'élaboration des calendriers

Commissions Sportive et Arbitre

Position du CD sur des inscriptions tardives aux calendriers.


Le CD76 invite tous les Présidents ou représentants des clubs à 2 réunions annuelles pour élaborer les calendriers. Depuis quelques temps, le CD76 constate que des clubs inscrivent des compétitions après ces réunions et ce sans en avertir le CD.

Face à ce manque de respect aussi bien vis-à-vis du CD que des autres organisateurs de concours, il est proposé, lors de la validation du calendrier par le Comité Départemental de ne pas enregistrer ces demandes et d'adresser un courrier avec avis motivé à la fois la structure fautive ainsi qu'au Comité Régional.

Obligation d'aviser le CD au moment de l'élaboration des calendriers pour une inscription au calendrier National.

Dans le même esprit que le point ci-dessus, il est demandé à ce que les structures désirant organiser une compétition au Niveau National préviennent le CD76 lors de la réunion d'élaboration des calendriers.

A défaut, le CD76 n'ayant pas la main pour valider ces concours, adressera un courrier avec avis motivé auprès de la structure, du Comité Régional et de la FFTA, l'informant de son opposition à cette organisation et de son refus de désigner des arbitres ainsi que le prêt du matériel sur cette compétition.

 Du fait de la diminution des effectifs du corps arbitral en Seine Maritime et afin de palier au problème récurrent pour trouver des arbitres sur certaines compétitions, en accord avec le PCRA, il est proposé la nouvelle organisation suivante:

1/ Les présidents se positionnent sur une date lors de l'élaboration du calendrier. S'il n'y a pas de doublon, cette date est attribuée.

2/ Les arbitres présents à la réunion se positionnent également sur les concours.

3/ Les Présidents inscrivent dès l'ouverture du site de la FFTA les compétitions au calendrier.

4/ Les arbitres absents à la réunion adressent leurs souhaits au PCDA avant la date de validation par le CD.

5/ Au moment de la validation du calendrier au niveau Départemental, les commissions arbitre et sportive vérifient si les concours ont le nombre d'arbitres requis. A défaut cette compétition ne sera pas validée quand bien même elle aurait fait l'objet d'un accord lors de la réunion du calendrier.

Cette proposition est mise au vote

Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 8

Mesure adoptée à l'unanimité avec prise d'effet immédiate

Afin d'éviter de voir des compétitions rejetées, il est demandé aux commissions sportive et arbitre d'adresser immédiatement après la réunion du calendrier un message aux arbitres absents indiquant la date limite pour adresser leurs souhaits.

Il est également demandé à ces 2 commissions d'effectuer si besoin un second rappel aux arbitres, avec une copie aux responsables des structures, au plus tard 1 mois après la réunion, puis 15 jours avant la date limite des inscriptions par les clubs.

Ces courriers devront obligatoirement contenir une situation sur les arbitrages à pourvoir et les risques vis-à-vis des organisateurs en cas d'insuffisance d'arbitres.

Rappel du PV du 17 novembre 2017 :

La Commission sportive demande aux Présidents de porter une attention particulière lors de l'inscription des concours sur le site de la FFTA concernant le libellé de la compétition. A ce jour pour la saison hivernale il n'y a pas moins de 8 appellations différentes. Il serait utile en particulier de nommer correctement les concours supports des Championnats Départementaux

 *Validation des dates des Championnats Jeunes et Adultes en salle et du Challenge du CD76*

Le CD jeunes se déroulera le 27 janvier 2019

Le CD adultes les 2 et 3 février 2019

Le Challenge le 24 mars 2019

 *Candidatures pour l'organisation des CD et Challenge*

Candidature pour le CD jeunes : Saint Martin en Campagne

Le Comité Directeur acte cette candidature

Candidatures pour le CD adultes : Bihorel et Neufchâtel en Bray

Le Comité Directeur décide d'attribuer cette organisation à Bihorel au motif que le Championnat adultes ne s'est pas déroulé dans la banlieue Rouennaise depuis de nombreuses années.

Candidature pour l'organisation du Challenge du CD76 :

Pas de candidature pour l'instant. L'organisation sera proposée lors de la réunion du 17 mars prochain.

Trophées des Mixtes

Du fait de la difficulté à l'époque d'avoir un nombre d'arbitres suffisant sur les compétitions de St Valery en Caux et Vieux Rouen sur Bresle qui devaient servir de supports aux « Doubles Mixtes » il avait été décidé lors de la dernière réunion du 5 janvier de reporter à des jours meilleurs ces nouveautés.

De son côté, la FFTA vient d'adresser un courrier aux CD concernant la mise en place d'un nouveau concept : Les Trophées des Mixtes.

Outre un éventuel problème pour trouver des arbitres et une date, le règlement de cette compétition d'un type particulier, blasons, distances, catégories, est assez difficile à mettre en place.

Lors de l'AG du 27 janvier dernier et après lecture du règlement par le Président du CD76, il avait été noté une véritable réticence à ce projet dans l'assistance.

Partant de ces constats, le CD76 ne souhaite pas pour l'instant donner une suite favorable à la proposition de la FFTA sur les « Trophées des Mixtes ».

Commission Formation

Formation spéciale InterDep

Comme indiqué dans le point relatif à la participation à l'InterDep, cette formation est annulée

Formations en 2018

Le samedi 28 avril prochain à partir de 14h00 à Grand Couronne, organisation d'une formation ayant pour thème « le tir en extérieur ».

Le samedi 5 mai 2018, la commission se propose d'organiser un Forum des entraîneurs.

Le samedi 12 mai 2018, suite à une modification du règlement, une formation spécifique « duels en 3D » sera organisée vraisemblablement à Rouen, espace de la Petite Bouverie.

Le samedi 22 septembre 2018, les commissions formation et arbitre organiseront une journée dédiée aux corps arbitral.

Le dimanche 11 novembre 2018.

Depuis des années, cette journée était dédiée à une formation « matériel ». La commission propose de ne faire cette formation que tous les 2 ans, et de mettre à la place une journée concernant la préparation mentale et la gestion du stress.

La Commission Formation doit diffuser prochainement les documents relatifs à ces formations et les mettre en ligne sur le site du CD76

Commission Jeunes

Point sur la pré-filière

A ce jour il y a 11 jeunes. Il manque toujours des conventions.

La commission Jeunes propose d'emmener quelques jeunes sur 1 TNJ en avril.

La commission doit adresser prochainement le détail du financement de cette opération, afin de prendre rapidement une décision et de procéder aux inscriptions.


Commission Parcours


La Commission demande à ce que l'opération initiée il y a quelques années concernant la découverte des disciplines de parcours soit relancée en y incluant le tir Beursault.

Un courrier doit être adressé prochainement aux structures pouvant potentiellement recevoir celle-ci. En fonction des réponses, un « Pass'découverte » pourrait être proposé dans les semaines à venir.

Questions Diverses

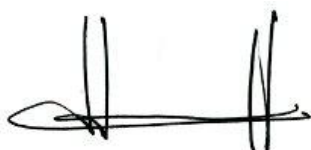
 Il est demandé aux commissions d'alimenter régulièrement les rubriques du nouveau site Internet.

 Une refonte de quelques rubriques et onglets du site est également à prévoir afin de le rendre encore plus intuitif et convivial.

 Lors d'une précédente réunion du Comité Directeur il avait été décidé dans le cadre des aides du CD76 et plus particulièrement concernant les récompenses pour les podiums sur les Championnats de France, (le document est en ligne sur le site dans la rubrique « le Comité » puis « Aides et Subventions ») de ne récompenser lors de l'AG du CD que les archers présents physiquement. Le CD76 a différé cette application. **Par contre il confirme que dès l'année prochaine cette présence sera obligatoire, sauf bien entendu cas de force majeure justifiée.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22 h45

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC

